

C5. Réponse à la contribution de Madame Christine Gambier

1) Eaux usées

Les eaux usées sont traitées par la station de Falaise après un prétraitement poussé sur le site. La capacité d'acceptation de la station collective a été démontrée et les conditions d rejet sont encadrées par une convention de déversement. Tous ces éléments sont présents dans le dossier soumis à enquête publique.

2) Consommation d'eau et sécheresse

L'incidence sur la consommation d'eau est précisée en page 130 de l'étude d'impact :

« Pour une augmentation d'activité annuelle multipliée par 16 par rapport à 2024, l'augmentation de la consommation d'eau sera limitée à un facteur 2 (1,9). Rapportée au tonnage de produits finis, la consommation d'eau passera de 8,7 m³/t à un ratio de 1. Rappelons, qu'au maximum d'activité en 2020, la consommation annuelle était de 50 400 m³ pour une prévision à terme de 68 000 m³ ans le cadre du projet BRIDOR (soit + 35 %).

La moitié du volume hebdomadaire est consommé le week-end lors du lavage des installations.

Un suivi des consommations d'eau à partir de données de compteurs intelligents connectés avec des indicateurs pertinents et un plan d'action d'économie d'eau sont mis en place par le système de management environnemental de BRIDOR.

En cas de sécheresse, BRIDOR respectera les prescriptions préfectorales en termes de restrictions de consommation.

Après étude des possibilités de substitution de la ressource, aucune solution n'a été retenue en raison des contraintes techniques et d'hygiène. »

En conséquence, le projet intègre bien dès sa conception le contexte hydrique et s'adaptera en fonction des obligations qui lui seront faites.

3) La circulation des camions

BRIDOR prévoit à terme la circulation de 33 poids lourds / jour en moyenne (53 en pointe) pour l'approvisionnement en matières premières et l'expédition de produits finis (cf. page 139 de l'étude d'impact).

Ceci représente une circulation supplémentaire attendue par rapport au trafic sur la RN158 soit une augmentation de 1,3 % du trafic sur la RN158 avec :

- 53 rotations de camions en pointe, soit 0,3 % de la circulation sur la RN158 (19 600 v/j) et
- 208 rotations de véhicules légers (1 % de la circulation).

BRIDOR s'installe dans une zone d'activité adaptée au projet dont les infrastructures sont déjà prévues pour la circulation des poids-lourds.

4) Augmentation des déchets

Toute activité vient à générer des déchets supplémentaires, notamment ceux liés aux emballages.

Cependant, les produits finis ne sont pas destinés à des consommateurs finaux. Ils ne sont donc pas conditionnés en UVC qui consommeraient plus d'emballages individuels de type sachets plastiques. Ils sont simplement conditionnés en caisse cartons et protégés par un sac plastique. Ces produits sont ensuite cuits puis mis à disposition des consommateurs sur les lieux de vente ou de consommation sans utilisation d'emballages supplémentaires.

Les mesures prévues par BRIDOR pour réduire les emballages (cela porte sur les matières premières et les produits finis) et les déchets sont présentés en pages 157 et 158 de l'étude d'impact et notamment :

« À travers son système de management environnemental (objectifs fixés au niveau de BRIDOR), le site de Falaise s'est donné pour objectif de :

- Atteindre un taux de valorisation des déchets supérieur à 99%
- Augmenter le taux de recyclage (hors co-produits) des déchets à 90% d'ici 5 ans. En 2024, ce taux au niveau du groupe BRIDOR était égal à 86%, en augmentation par rapport à 2022 et 2023 respectivement 79 et 80 %), «

5) Produits locaux et qualité des matières premières

En premier lieu la production ne va pas « exploser ». L'augmentation sera progressive entre 2025 et 2028. Les matières premières utilisées sont principalement de la farine, du beurre, des œufs et accessoirement des garnitures. La Normandie est naturellement productrice de céréales, de lait et BRIDOR cherchera à s'approvisionner localement auprès de meuneries de qualité et de laiteries locales fabriquant du beurre. En aucun cas, cet approvisionnement ne changera quelque chose aux conditions antérieures de production de ces ingrédients.

6) Qualité des emplois créés (précarité, salaires, avantages sociaux, cadences)

Nous pouvons citer :

Pour un conducteur de ligne ou un boulanger conducteur-pétrin

Ce poste ne nécessite pas de formation ou d'expérience préalable : en effet, au sein d'une équipe de 15 personnes, vous serez formé, par des conducteurs de ligne confirmés et expérimentés, pour piloter une ou plusieurs machines en toute autonomie.

- Parcours d'intégration adapté et individualisé
- Salaire mensuel brut de base à partir de 2004 € / CDI 35 heures
- Primes : habillage, indemnités professionnelles, transport, ancienneté
- Intéressement et participation aux bénéfices de l'entreprise
- 13ème mois (selon les modalités conventionnelles)
- 2 semaines de repos « supplémentaires » en plus des congés payés / à l'annualisation du temps de travail
- Réductions sur les produits de l'entreprise
- Possibilité d'accompagnement dans vos démarches personnelles (Logements, travaux, garde d'enfants, permanence d'une assistante sociale)
- Activités à prix réduit, cadeaux de fins d'année ... grâce au CSE de l'entreprise
- Mutuelle avantageuse, prévoyance
- Nombreuses possibilités d'évolution et de promotions au sein de l'entreprise